PROCES-VERBAL DU

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE D'ILE-DE-FRANCE DE RUGBY

DU MARDI 30 JANVIER 2018

AU SIEGE SOCIAL DU COMITE DE L'ILE DE FRANCE DE RUGBY

COMITE DIRECTEUR :

Membres élus

Présents :
Mesdames ANDREU, ARNALDI, CHANAUD, DUBOIS VINCENT, ESCALET, FIEF, GAY, KARIOTAKIS, LE BERRE, PHILIPPE
Messieurs ALLIESSE, BARSALOU, BOUSQUET, CHETOUANE, COLLAS, COMTE, DENETRE, DESFRERES, DHOM, DUJARDIN, GENINASCA, GIRAUD, GRILL, JACQUES, LAGUERRE, MACHADO, MACNAUGHTON, MASCETTI, MICHELON, PUSSACQ, RUMEAU, SKRELA, TOMAS, TOURTOULOU, TREMSAL, TRONQUET

Excusés :
Mesdames GRUEL, LOYER, TELLO
Monsieur BOUCHER

Membres de droit

Présents :
Messieurs BIASIN, DERUS DESRUES, GRECO, GUINOISEAU GUYMARD, MARTINEZ

Excusé :
Monsieur PERIE

INVITES :

Présent :
Messieurs CIBOIS, TERRIER

Excusés :
Messieurs DUBREUIL, GAUZINS, RENAULD

Le mardi 30 janvier 2018, à 19h00, les membres du Comité Directeur se sont réunis au siège du Comité d'Ile de France de Rugby – 9, Rue Omer Talon – 75011 Paris, sur convocation écrite faite par le Président en date du 22 janvier 2018.

La feuille de présence a été signée par chaque membre.

Le quorum étant atteint, 43 sur 48 présents pour le Comité Directeur, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil du Président
2. Election du Bureau
3. Installation de la Ligue Régionale
4. Questions diverses

I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Florian GRILL remercie de leur présence les membres du Comité Directeur.

Il souligne le caractère historique de cette première réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale d'Ile-de-France de Rugby et est ravi que l'équipe soit réunie. Il rappelle qu'il n'y a 34 élus d'un côté et 6 de l'autre mais bien 40 et même 48 avec les CD qui forment une seule équipe.

Après avoir précisé qu'il compte sur tout le monde pour qu'on travaille TOUS ENSEMBLE, il rappelle les 15 priorités du mandat : 9 sportives et 6 organisationnelles.

Les 9 priorités du Sportif

1 - Développer le rugby dans le monde scolaire

2 - Favoriser un rugby de mouvement dans les écoles de rugby mais pas seulement

3 - Développer le rugby féminin

4 - Augmenter la performance de nos sélections (on a investi là-dessus)

5 - Favoriser la création d'académies de rugby qui évitent de déplacer les gamins
- en cours dans le 95
- projet dans le 77
- mais en se calant sur la stratégie Fédérale

6 - Préparer les JO 2024 et la Coupe du Monde 2023
- un enjeu pour le 7 avec 2024 : créer une Académie à 7 ?
- un enjeu pour les clubs avec 2023 pour qu'ils en bénéficient comme en 2007

7 - Relancer le rugby loisirs

8 - Développer les nouvelles pratiques

9 - Faire reconnaitre le Rugby à 7 fauteuil

Les 6 priorités pour l'organisation

1 - Augmenter le nombre d'arbitres et monter le niveau

2 - Préserver la santé des joueurs :
- dopage
- commotions

3 - Mettre à plat le dossier de la qualification des terrains

4 - Simplifier l'accès aux formations des éducateurs

5 - Lancer un plan d'action incivilités

6 - Aider les clubs avec
- une communication concrète qui donne des idées
- des formations
- des outils clés en mains
- des formations y compris administratives et financières

Au-delà des 15 chantiers chacun trouvera aussi à s'employer dans les différents chantiers qui précèdent ou dans les commissions qui seront mises en place au sein de la Ligue.

II. ELECTION DU BUREAU

Florian GRILL rappelle les dispositions prévues dans les Statuts et le Règlement Intérieur de la Ligue concernant l'élection du Bureau.

Article 16 des Statuts de la Ligue : Election du Bureau
Lors de sa première réunion qui suit l'élection, le Comité Directeur élit en son sein au scrutin secret, et sur proposition du Président, un bureau, dont la composition et les missions sont fixées par le Règlement intérieur et qui comprend au moins 8 membres dont le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général de la Ligue Régionale.

Article 11 du Règlement intérieur de la Ligue : Composition du Bureau
Le Bureau est composé d'au moins 8 membres pris parmi les membres du Comité Directeur.
Ils sont élus par le Comité Directeur, sur proposition du Président, au scrutin de liste bloquée. Pour que le Bureau soit valablement constitué, la liste proposée par le Président doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés, les éventuels votes « blancs » n'étant pas comptabilisés. A défaut, le Président propose une nouvelle liste qui doit recueillir la même majorité, jusqu'à ce que le Bureau soir valablement constitué.
Le Président peut confier à certains membres du Bureau Régional, les fonctions de Vice-Président chargé d'un ou plusieurs domaines d'intervention ou de responsabilité.
Dans le cas de vacance, le Comité Directeur complète le Bureau sur proposition du Président.

Il présente ensuite la proposition de composition du Bureau envoyée à tout le Comité directeur 8 jours avant la présente réunion conformément au règlement intérieur :



Le Bureau est composé de 15 membres (y compris le Président) dont 4 femmes.

José MACHADO prend la parole et demande que Jean-Loup Dujardin puisse intégrer le Bureau.

Florian GRILL note cette nouvelle demande et répond qu'il n'a pas voulu faire au niveau de la Ligue ce qu'il a vécu à la F.F.R. où ni Serge BLANCO, ni Fabien PELOUS, ni lui-même ne figurent au bureau ou dans une commission. Il a donc été décidé dans un premier temps que tous les membres de la liste de Jean-Loup DUJARDIN seraient bienvenus dans les commissions avec un vrai rôle, ce qui est déjà un signe d'ouverture bien plus fort.

Plus personne ne demandant la parole, Florian GRILL propose de passer au vote.

Au moment du vote : Mesdames ARNALDI et LE BERRE et Monsieur DUJARDIN n'étaient pas arrivés.

Il propose que Messieurs Franck CIBOIS et Bertrand TERRIER procèdent au dépouillement.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Pendant le dépouillement, Florian GRILL invite chacun à se présenter.

Le résultat du vote est le suivant :

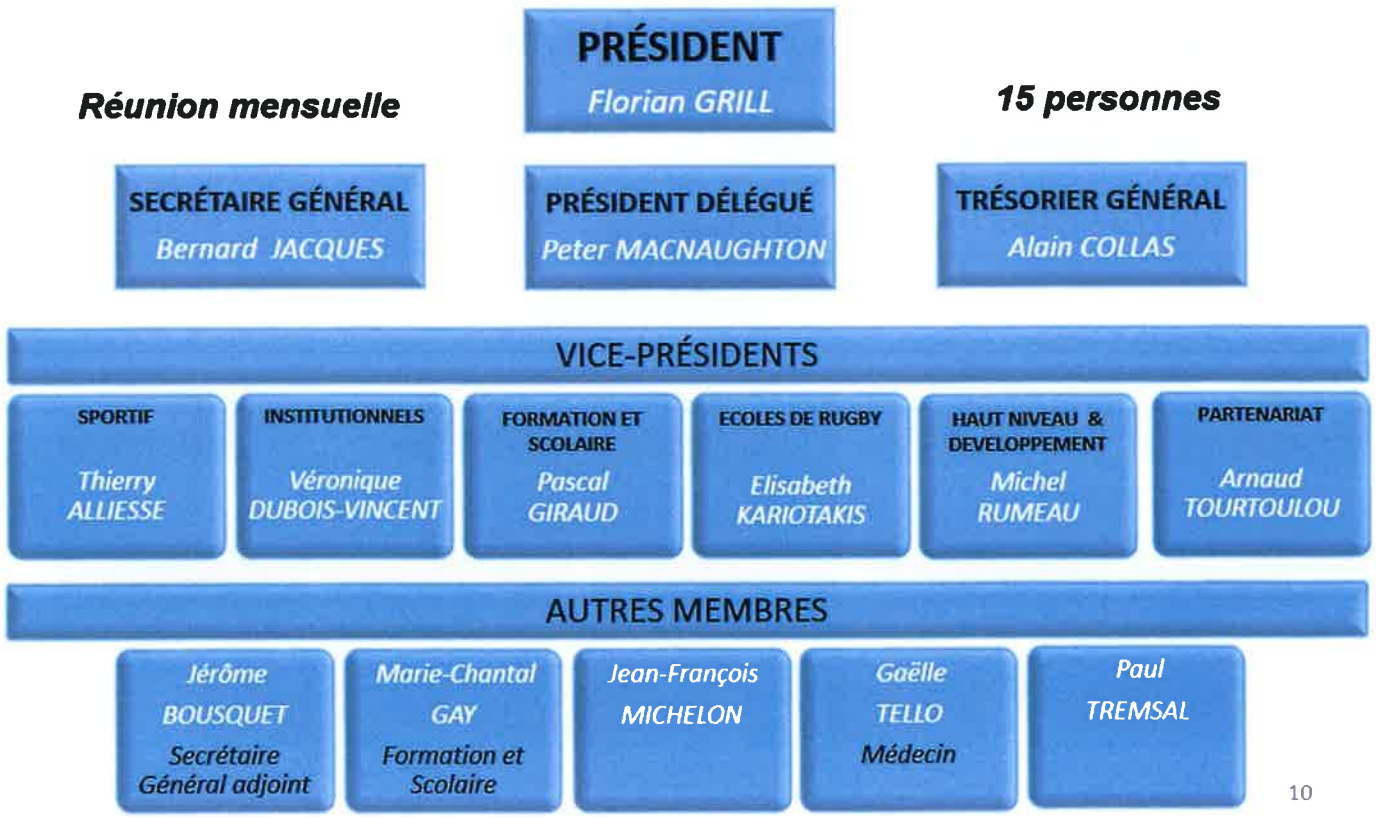
- Nombre d'électeurs inscrits : 48
- Nombre de votants : 40
- Suffrages nuls et blancs : 3
- Suffrages valablement exprimés : 37

Résultat du vote

Oui	**: 34**	**voix**	**soit 91,89 %**
Non	**: 3**	**voix**	**soit 8,11 %**

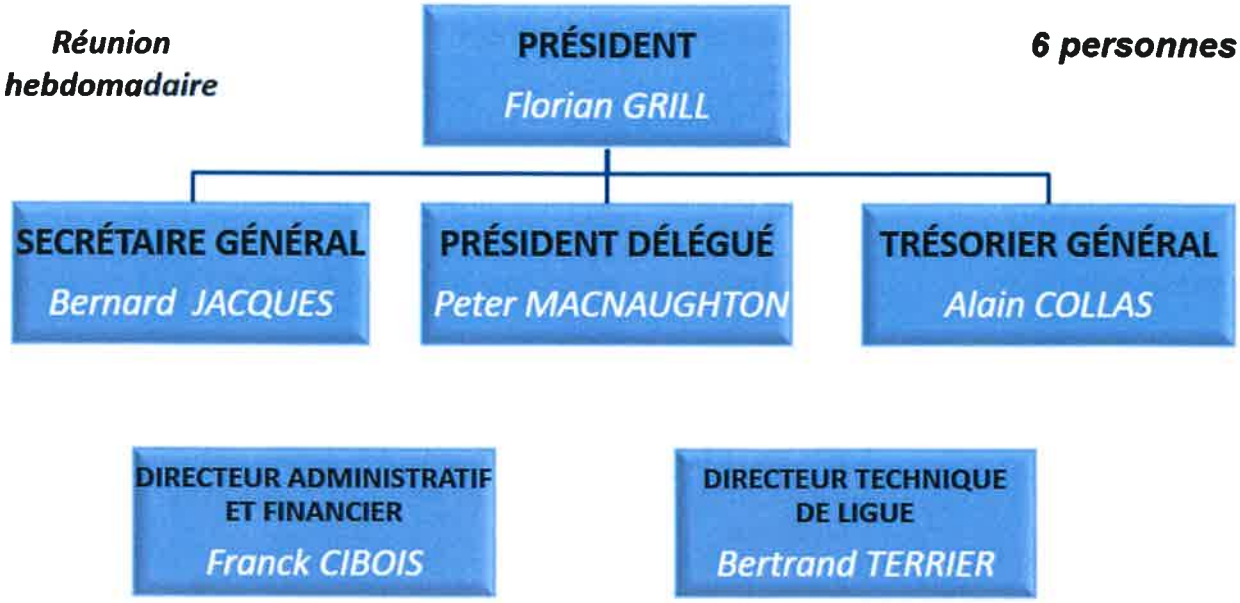
Le Comité Directeur approuve à la majorité absolue le Bureau proposé par le Président Florian GRILL

Florian GRILL remercie les élus pour le vote et précise les attributions des membres du Bureau.



Florian GRILL donne quelques informations concernant l'organisation mise en place au niveau de la Ligue.

Tout d'abord par la mise en place d'un Bureau Exécutif dont la composition est la suivante qui se réunira toutes les semaines.



Le Bureau, réunissant les 15 membres, se réunira pour sa part tous les mois. .

Enfin concernant le Comité Directeur, réunissant les 48 membres, il se réunira une fois par trimestre.

Florian GRILL précise que chacun sera réparti dans les différentes commissions qui seront mises en place d'ici la fin juin. L'idée est que les 48 membres du Comité Directeur aient tous une mission qui correspondent aux attentes et compétences de chacun et aux besoins des clubs et de la Ligue.

III. INSTALLATION DE LA LIGUE REGIONALE

Alain COLLAS intervient dans le cadre de la mise en place de la Ligue et le choix de la banque. Il expose les différentes possibilités et propose au Comité Directeur de retenir la Société Générale comme banque de la Ligue. Cela s'inscrit dans la continuité du partenariat avec le Comité d'Ile-de-France de Rugby ainsi que dans les négociations menées par la fédération.

Suite à cette proposition, le Comité Directeur approuve à l'unanimité le choix de la Société Générale comme banque de la Ligue Régionale d'Ile-de-France de Rugby.

Il propose ensuite au Comité Directeur de donner pouvoir à :

- Monsieur Florian GRILL
- Monsieur Alain COLLAS
- Monsieur Bernard JACQUES

Pour procéder à toutes les opérations concernant le fonctionnement des comptes qui seront ouverts à la Société Générale et notamment de signer tous les ordres, reçus, chèques, virements et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes les pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges et de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de la Ligue Régionale d'Ile-de-France de Rugby.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Comité Directeur

Florian GRILL propose enfin que dans l'attente de changement de siège social (actuellement situé au 90 avenue du Général de Gaulle à Saint Mandé) qui ne pourra avoir lieu que lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de juin prochain, il soit désigné le 9 rue Omer Talon à Paris comme adresse de gestion de la Ligue Régionale d'Ile-de-France de Rugby

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Comité Directeur

Pour conclure, Florian GRILL rappelle à chacun les prochaines échéances :

Mardi 6 Mars 2018	**Bureau** : arbitrage avant validation par le Comité Directeur des Traités de fusion
Mardi 13 Mars 2018	**Comité Directeur** : approbation du Traité de fusion
Mardi 15 Mai 2018	**Comité Directeur** : approbation de l'ordre du jour de l'A.G.E. du 31/05/2018
Jeudi 31 Mai 2018	**1ère Assemblée Générale Extraordinaire** : modification des Statuts (siège social) et approbation du Traité de fusion CIFR/Ligue
Samedi 16 Juin 2018	**2ème Assemblée Générale Extraordinaire** (si pas de quorum le 31/05/2018) : modification des Statuts (siège social) et approbation du Traité de fusion CIFR/Ligue
Mardi 26 Juin 2018	**Comité Directeur** : préparation de la saison 2018/2019

IV. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h15.

Fait à Paris, le 30 janvier 2018.

Le Président

Florian GRILL

Le Secrétaire Général

Bernard JACQUES